

## MASTER Recherche

Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention : Ethnologie-Sociologie

Spécialité : **ETHNOLOGIE**

Année 2012-2013

responsable de la spécialité : Pr. Alain Babadzan

[alain.babadzan@univ-montp3.fr](mailto:alain.babadzan@univ-montp3.fr)

Le master mention « Ethnologie-Sociologie » dispense une formation à la recherche en sciences de l'homme et de la société et propose deux parcours spécifiques, dits de « spécialité » : ethnologie et sociologie. La « spécialité ethnologie » est une formation généraliste en ethnologie qui, après la licence d'ethnologie, prépare en deux ans au master recherche, et ouvre sur la poursuite d'études doctorales en ethnologie.

### RECRUTEMENT DES CANDIDATS

**Niveau M1.** L'admission en 1<sup>ère</sup> année du Master spécialité ethnologie est de droit pour les étudiants titulaires d'une licence d'ethnologie ou de sociologie, sur examen de leur dossier pour les titulaires d'une autre licence de sciences humaines et sociales ou d'un diplôme étranger équivalent.

**Niveau M2.** L'admission en 2<sup>ème</sup> année du Master spécialité ethnologie est ouverte aux étudiants titulaires d'un M1 ou d'une maîtrise d'ethnologie (ou des 60 premiers crédits européens correspondant à la première année d'un master en sciences sociales) et se fait sur critères exclusivement pédagogiques, sur la base notamment d'un **projet de recherche**. L'admission suppose d'avoir obtenu **l'accord d'un directeur de recherche sur un projet de mémoire de master**. Il est **indispensable** que les candidats souhaitant s'inscrire en M2 prennent contact avec un directeur de recherche de leur choix (voir liste *infra*). Les étudiants doivent remplir une **fiche de candidature** (elle se trouve à la fin de ce document).

### MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Il y a une note finale par UE (Unité d'Enseignement), à l'issue d'épreuves orales ou écrites, et une note de mémoire de master au 4<sup>e</sup> semestre. Voir plus loin les coefficients et valeurs ECTS.

**Les demandes d'inscription en master 2 « Ethnologie-sociologie », spécialité ethnologie sont reçues jusqu'au 25 juin 2012 (voir ci-dessous, dernière page).**

**La commission d'admission se prononcera sur les candidatures le 3 juillet 2012 au plus tard,**

Renseignements : M. Issé DAHER, secrétariat du département d'ethnologie,  
tél : 04 67 14 26 67 [isse.daher@univ-montp3.fr](mailto:isse.daher@univ-montp3.fr) ou directement auprès du responsable de la formation : [alain.babadzan@univ-montp3.fr](mailto:alain.babadzan@univ-montp3.fr)



## MASTER 1 ETHNOLOGIE

Mention : ETHNOLOGIE SOCIOLOGIE						
Spécialité : ETHNOLOGIE						
Semestre 1		Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	ECTS (=coefficient)
TC	Problématiques comparées en ethnologie et en sociologie. (2 ECUES obligatoires, tronc commun socio-ethno)	42	42			12
ECUE	Problématiques comparées en ethnologie	21h	21h			6
ECUE	Problématiques comparées en sociologie	21h	21h			6
ue	Ethnicités, cultures, nations	26	16	10		5
ue	Langue vivante - anglais	20		20		3
ue	Les mondes contemporains en questions	26	16	10		5
ue	Anthropologie de la globalisation	26	16	10		5
		140	90	50		30
Semestre 2		Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	ECTS (=coefficient)
TC	Atelier de méthodologie comparée en ethnologie-sociologie. Tronc commun	62		62		15
ue	Relations interculturelles et interethniques	26	16	10		5
ue	Figures du pouvoir et de la religion	26	16	10		5
ue	Néo-ruralité, traditionalisme et patrimonialisation	26	16	10		5
		140	48	92		30
<b>TOTAL</b>		<b>280</b>	<b>138</b>	<b>142</b>	<b>0</b>	<b>60</b>

## MASTER 2 ETHNOLOGIE

Mention : ETHNOLOGIE SOCIOLOGIE						
Spécialité : ETHNOLOGIE						
Finalité : RECHERCHE						
Semestre 3		Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	ECTS (=coefficient)
ue	Ethnologie-Sociologie : points de vue croisés. Tronc commun	26	26			5
ue	Mutations des mondes contemporains	22	22			5
ue	Construction sociale et culturelle des identifications collectives	48	48			10
ue	Anthropologie de la longue durée	22	22			5
ue	Les métiers de l'ethnologie	22	22			5
		140	140			30
Semestre 4		Volume horaire total étudiant	CM	TD	TP	ECTS (=coefficient)
	<i>Mémoire de master</i>					30
						30

## ENCADREMENT SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE

Le Master spécialité ethnologie s'appuie sur le **CERCE (Centre d'Etudes et de Recherches Comparatives en Ethnologie)** <http://recherche.univ-montp3.fr/cerce/index.html> qui regroupe tous les enseignants titulaires du département. Le CERCE, fondé en 1999, regroupe les enseignants-chercheurs en ethnologie de l'université Paul-Valéry et plusieurs membres associés, chercheurs ou enseignants-chercheurs en ethnologie. L'équipe est composée de praticiens de l'ethnologie des sociétés non occidentales aussi bien que de chercheurs travaillant sur la société française. Les membres de l'équipe poursuivent une réflexion comparatiste commune sur la construction des identifications collectives. Dans ce cadre, font l'objet d'une attention particulière les phénomènes de patrimonialisation et les mouvements sociaux et politiques contemporains où la référence à une identité culturelle se trouve engagée. Les recherches actuelles du CERCE se répartissent en deux axes, abordés selon une perspective à la fois comparatiste et constructiviste :

- Anthropologie de la construction des identifications collectives
- Pratiques et politiques du patrimoine

Le CERCE collabore également aux programmes de la [MSH-Montpellier](#) et de l'axe « Cultures » du PRES Languedoc-Roussillon. Deux programmes portés par le CERCE à compter de 2011 ont été validés par le conseil scientifique de la MSH en novembre 2010 : "[Oralisation des écrits sur les terrains des sciences sociales](#)" et "[Réflexions croisées autour de la construction des territoires et des identités en France et en Espagne](#)". L'équipe est liée par convention avec le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (CNRS UMR 7535) de l'université Paris X-Nanterre et l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative (CNRS UMR 6591) des universités Aix-Marseille I et III.

Les recherches des étudiants seront encadrées au sein du CERCE. Des financements pour des recherches de terrain sont envisageables pour les étudiants dès la fin de l'année de M1.

Tous les enseignants-chercheurs du département d'ethnologie (professeurs et maîtres de conférences) peuvent diriger des mémoires de master. Plus de précisions sur les domaines de recherche des membres du CERCE et leurs publications sont disponibles en ligne sur le site de l'équipe.

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### Professeurs

Alain BABADZAN, Professeur d'ethnologie, Montpellier III, membre de l'Institut Universitaire de France, directeur du CERCE, co-directeur du LERSEM

Gaetano CIARCIA, Professeur d'ethnologie, Montpellier III, directeur du département d'ethnologie

Paul PANDOLFI, Professeur d'ethnologie, Montpellier III, directeur de la MSH de Montpellier

### Maîtres de conférences

Arnauld CHANDIVERT, MCF en ethnologie, Montpellier III

Magali DEMANGET, MCF en ethnologie, Montpellier III

Marie-Odile GERAUD, MCF en ethnologie, Montpellier III

N., MCF en ethnologie, Montpellier III (recrutement en cours, prise de fonctions 09/12)

### Intervenants extérieurs

Christian JACQUELIN, conseiller pour l'ethnologie, DRAC-Languedoc-Roussillon  
Sylvie SAGNES, anthropologue, chargé de recherche au CNRS, membre associée du CERCE  
Marc TABANI, anthropologue, chargé de recherche au CNRS, membre associé du CERCE

### Adresses électroniques :

Alain BABADZAN, [alain.babadzan@univ-montp3.fr](mailto:alain.babadzan@univ-montp3.fr)  
Gaetano CIARCIA , [ciarcia.gaetano@wanadoo.fr](mailto:ciarcia.gaetano@wanadoo.fr)  
Magali DEMANGET, [magali.demanget@univ-montp3.fr](mailto:magali.demanget@univ-montp3.fr)  
Marie-Odile GERAUD, [marie-odile.geraud@univ-montp3.fr](mailto:marie-odile.geraud@univ-montp3.fr)  
Paul PANDOLFI, [paul.pandolfi@univ-montp3.fr](mailto:paul.pandolfi@univ-montp3.fr)

Renseignements : M. Issé DAHER, secrétariat du département d'ethnologie, tél : 04 67 14 26 67 <a href="mailto:isse.daher@univ-montp3.fr">isse.daher@univ-montp3.fr</a> ou directement auprès du responsable de la formation : <a href="mailto:alain.babadzan@univ-montp3.fr">alain.babadzan@univ-montp3.fr</a>
--

Photo  
d'identité

ANNÉE UNIVERSITAIRE  
2012-2013

**FICHE DE CANDIDATURE  
EN VUE D'UNE INSCRIPTION AU NIVEAU **M2**  
DU MASTER RECHERCHE SPÉCIALITÉ « ETHNOLOGIE »**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : .....

E-MAIL (ADRESSE LISIBLE SVP) : .....

DIPLÔME OBTENU (M1 OU MAÎTRISE, UNIVERSITÉ, ANNÉE) : .....

SUJET DE RECHERCHE PROPOSÉ : .....

NOM DU DIRECTEUR DE RECHERCHE ENVISAGÉ\* (voir liste des directeurs de recherche sur la plaquette du Master spécialité ethnologie) : .....

\* Il est recommandé de prendre contact préalablement avec le directeur de recherche souhaité

DOSSIER DE CANDIDATURE. Pièces à joindre à cette fiche de candidature :

- Un *Curriculum Vitae*.
- Un relevé des notes obtenues en M1 ou en maîtrise\*\*
- Un projet de recherche (3 pages au maximum).

**Les demandes d'inscription en **master 2** « Ethnologie-sociologie », spécialité ethnologie sont reçues **jusqu'au 25 juin 2012** en **deux exemplaires** :**

- un exemplaire au secrétariat du département d'Ethnologie, UFR 5, bureau B209, Université Paul-Valéry (Montpellier III), Route de Mende, 34199 Montpellier Cedex 5
- un exemplaire au responsable du master : Pr Alain Babadzan, Université Paul-Valéry (Montpellier III), Route de Mende, 34199 Montpellier Cedex 5, ou par courriel : [alain.babadzan@univ-montp3.fr](mailto:alain.babadzan@univ-montp3.fr)

\*\*Les étudiants qui ne disposeraient pas au 25 juin 2012 de leur relevé de notes de M1 sont néanmoins invités à déposer leur dossier dans les délais indiqués.

Date et signature du candidat : .....